

« ACCOMPAGNER LES LYCÉENS VERS LES ÉTUDES DE SANTÉ »

ADMISSIONS EN INSTITUT DE SOINS INFIRMIERS
MARDI 10 DECEMBRE 2019

Annick MORMENTYN,
Directrice de
l'IFMS du CH de Valenciennes
Décembre 2019



I - Référence réglementaire

- ▶ **Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.**

II - Présentation du regroupement Nord-Pas-de-calais

- ▶ **23** Instituts de Formation en Soins Infirmiers :
 - ▶ Total : **2 472 places**
 - ▶ Répartition selon l'arrêté du 13 décembre 2018 fixant :
 - ▶ **1 656** places Parcoursup
 - ▶ **816** Formation Professionnelle Continue (33%)

LISTE DES IFSI du regroupement du Nord - Pas-de-Calais	Quotas théoriques		
	nbre de places totales	nbre de places Parcoursup	Nbre de places FPC (33 %)
IFSI du CH de Cambrai	70	47	23
IFSI CH Sambre-Avesnois de Maubeuge	100	67	33
IFSI IFMS CH de Valenciennes	155	104	51
IFSI CH d'Arras	130	87	43
IFSI Val de Lys Artois EPSM de Saint-Venant	110	74	36
IFSI Lycée Gustave Eiffel CH d'Armentières	92	62	30
IFSI Lycée Valentine Labbé de La Madeleine	90	60	30
IFSI Institut Gernez Rieux du CHRU de Lille	140	94	46
IFSI IFsanté de l'Université Catholique de Lomme	135	90	45
IFSI Santély de Loos	90	60	30
IFSI Ambroise Paré de Mons-en-Baroeul	80	54	26
IFSI CH de Roubaix	125	84	41
IFSI Georges Daumazon de Saint-André-lez-Lille	105	70	35
IFSI IRFSS Croix-Rouge Française de Dechy-Douai	125	84	41
IFSI Croix-Rouge Française de Lens	115	77	38
IFSI IRFSS Croix-Rouge Française d'Arras	90	60	30
IFSI IRFSS Croix-Rouge Française de Béthune	120	80	40
IFSI IRFSS Croix-Rouge Française de Calais	100	67	33
IFSI IRFSS Croix-Rouge Française de Tourcoing	115	77	38
IFSI CH de Dunkerque	100	67	33
IFSI GCS Formation en Santé de Berck-sur-Mer	110	74	36
IFSI CFMS CH de Boulogne-sur-Mer	105	70	35
IFSI du CHRSO (Saint-Omer) à Helfaut	70	47	23
Total :	2472	1656	816

III – LES MODALITES DE LA SELECTION EN FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

▶ Les conditions d'accès :

▶ Admission sur épreuves de sélection réservée aux :

- ▶ Titulaire du DEAS ou du DEAP justifiant de 3 ans d'exercice → 2019
- ▶ Candidats justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

▶ Les épreuves de sélection :

- ▶ Epreuve de rédaction : à partir d'une citation à caractère sanitaire et social
- ▶ Calculs simples : conversions, pourcentages, règles de proportionnalité (règles de trois) (pas de calculatrice)
- ▶ Entretien de motivation à partir du dossier remis par l'étudiant.

IV – LA SELECTION EN FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

- ▶ **Les candidats potentiels : 816 places**
 - ▶ Nombre de candidats inscrits : 303
 - ▶ Nombre de candidats reçus : 205
 - ▶ Nombre de candidats confirmés : 244 (y compris les reports années antérieures) soit 9,87 %
 - ▶ Nombre de places basculées dans Parcoursup : 572
- ▶ **Nombre de places Parcoursup : 2 228 places en avril 2019**

V – PARCOURSUP : les attendus de la sélection

Attendus nationaux	Critères nationaux pris en compte
1 – Intérêt pour les questions sanitaires et sociales	1-1 Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social 1-2 Connaissance du métier 1-3 Sens de l'intérêt général
2 – Qualités humaines et capacités relationnelles	2-1 Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture aux autres 2-2 Aptitude à collaborer et travailler en équipe 2-3 Aptitude à échanger / communiquer avec autrui 2-4 Pratique des outils numériques 2-5 Capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère
3 – Compétences en matière d'expression orale et écrite	3-1 Maîtrise du français et du langage écrit et oral
4 – Aptitudes à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique	4-1 Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique 4-2 Aptitude à produire un raisonnement logique 4-3 Maîtrise des bases de l'arithmétique
5 – Compétences organisationnelles et savoir-être	5-1 Rigueur, méthode, assiduité 5-2 Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité

VI – PARCOURSUP : Les modalités de la sélection

BRIQUE 1 → Notes

Notes de 1^{ère},
de Terminale et des épreuves
anticipées du BAC

Paramétrage par le ministère
d'une matrice de scoring des
IFSI :

- Attribution de valeurs coefficient de chaque série de BAC et de chaque matière
- Réalisé automatiquement par la plateforme après remontée des notes des Lycées

= 40 % de la note totale

BRIQUE 2 → Fiche Avenir

Appréciations du professeur
principal :

Méthode de travail
Autonomie
Engagement citoyen
Capacité à s'investir
Très satisfaisant
Satisfaisant
Assez satisfaisant
Peu démontré

Appréciations du Proviseur :

Capacité à réussir
Très satisfaisant
Satisfaisant
Assez satisfaisant
Peu démontré

Réalisé automatiquement
par la plateforme après
remontée des notes des
Lycées.

= 30 % de la note totale

BRIQUE 3 : Projet de formation motivé

Sélection à partir
d'éléments déclaratifs :

- Projet de formation motivé
- Fiche activités extra-scolaires
- Attestation de suivi d'une préparation



Une grille de sélection validée
par le Comité de Pilotage sera
présentée lors du CEFIEC
du 27 Mars 2019

= 30 % de la note totale

Région Hauts de France - Regroupement Nord Pas de Calais
Admission en formation infirmière – Parcoursup

N° dossier du candidat :

Nom de l'IFSI sélectionneur :

Grille d'évaluation du projet de motivation et des activités extra-scolaires

1 – Le projet de formation motivé (appréciation de la forme)	
1.1 Présentation du projet : Structuration, syntaxe, orthographe (/ 3 points)	
1.2 Créativité, originalité sur le fond (/ 1 point)	
Sous total : / 4 points	

2 - Présentation personnelle	
Explication de son parcours personnel et/ou scolaire et/ou professionnel	
Sous total : / 4 points	

3 - Connaissance et intérêt pour la profession envisagée	
3.1 Mise en évidence des capacités acquises : Identifie les qualités et compétences transférables au métier d'infirmier.	
Sous total : / 4 points	
3.2 Moyens mis en œuvre pour la connaissance de la profession : Informations sur la formation, réalisation de stages, JPO, Forum, présence d'une attestation de préparation ou de découverte métier...	
Sous total : / 4 points	

4-Qualités humaines	
Activités extra scolaires	
Sens de l'intérêt général	
Implication associative	
Sous total : / 4 points	

TOTAL /20 points

Argumentation en cas de note < 10 :

Nom et Prénom du formateur :

VII - COMPOSITION DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES VOEUX

Composition de la CEV du regroupement Nord-Pas-de-Calais

Un représentant du doyen de la faculté	
Un représentant de l'ARS	Aurore FOURDRAIN Responsable du service Gestion et Formation des professionnels de santé ou Caroline BAERT chargée de mission
Un représentant du Conseil Régional	Céline COURTOIS Responsable de service Direction de la recherche, de l'enseignement supérieur et des formations sanitaires et sociales Service formations sanitaires et sociales
Un représentant du Rectorat	Sophie BOYS Inspectrice d'Académie Inspectrice Pédagogique Régionale de Sciences Médico Sociales et de Biotechnologie Santé Environnement
	représentée par Nathalie Wallart, chargée de mission d'inspection, enseignant au lycée Marguerite Yourcenar de Beuvry
Un professeur de Lycée désigné par le Rectorat	Sylvie PERLOT, enseignante au lycée Edmond Labbé de Douai
les 8 Directeurs membres du Comité de pilotage :	MORMENTYN Annick IFSI CH Valenciennes et Maubeuge, Administrateur de la plateforme
	BENCTEUX Anne IFSI CH de Dunkerque
	DEQUIDT Nathalie IFSI IF Santé de l'Université Catholique de Lomme
	DETREZ André IFSI de la Flandre Intérieure Lycée Gustave Eiffel CH d'Armentières
	DUCROUX Isabelle IFSI Institut Gernez Rieux du CHRU de Lille
	LANCIAUX Cécile IFSI IRFSS Croix-Rouge Française de Dechy-Douai
	LEFEBVRE Jean IFSI Val de Lys Artois EPSM de Saint-Venant
	PALKA Jean Pierre IFSI Lycée Valentine Labbé de La Madeleine
Gestion administrative et technique	WORSTEAD Anne, Attaché d'Administration IFMS de Valenciennes

VIII – LES VOËUX PARCOURSUP

▶ **Les candidats potentiels :**

- ▶ Nombre de candidats IFSI : **12 576**
- ▶ Nombre de candidats IFSI confirmés : **11 741 (soit 93.36 %)**
- ▶ Nombre de candidats issus de l'Académie de Lille : **7 415 (63,15 %)**
- ▶ Soit hors Nord-Pas-de-Calais : **36,85 %**

▶ **Le résultat de la sélection :**

- ▶ Sur 11 741 dossiers :
 - ▶ **9 362 « oui reçus »** (80 %) note $\geq 9,75/20$
 - ▶ **2 379 « non reçus »** (20 %)

SOIT 9 362 candidats classés pour 2 228 places

IX - Le profil des candidats

Parcoursup en mai 2019

Séries de Bac des candidats retenus

Bacs généraux	Bacs technologiques	Bacs pro	Autres
4 268	3 224	1 694	176
45,58 %	34,44 %	18,09 %	1,41 %
= dont 2 889 S (67,69 % des bacs généraux)	= dont 2 697 STSS (83,65 % des bacs techno)	= dont 1 425 ASSP (84,12 % des bacs pro)	

X – LES RESULTATS DEFINITIFS D'ENTREE EN SEPTEMBRE 2019

- ▶ Entrées FPC : 153 entrants avec prise en charge financière soit 6 % définitifs (/ 244 confirmés en avril 2019)
- ▶ Les candidats admis en IFSI suite au classement Parcoursup
- ▶ Places Parcoursup (2 228 + 91 FPC) = 2 319 places

Séries de Bac des candidats en IFSI admis après classement

Bacs généraux	Bacs technologiques	Bacs pro	Autres
801	942	499	44
35 %	41 %	22 % (10% en 2018)	2 %
= dont 510 S (63 % des bacs généraux)	= dont 837 STSS (89 % des bacs techno)	= dont 377 ASSP (79 % des bacs techno)	

XI – Retour d'expérience : les **points positifs** de la mise en route de ce nouveau mode de sélection

- ▶ Une augmentation importante du nombre de candidats en valeur absolue,
- ▶ Une plateforme Parcoursup rapide et efficiente,
- ▶ Une équipe Parcoursup du Rectorat compétente, disponible, rapide et efficace,
- ▶ Un accompagnement national à l'écoute et réactif,
- ▶ Une organisation régionale des 23 IFSI coordonnée, qui ont fait preuve d'une grande cohésion.

XII – Retour d'expérience : les points à améliorer

▶ La Sélection :

▶ Formation Professionnelle Continue :

- ▶ Développer la communication auprès du public
- ▶ Orienter les bacs les plus anciens vers ce mode de sélection

▶ Parcoursup :

- ▶ Classement : pondération à réétudier entre les 3 séries de Bacs,
- ▶ Grille d'évaluation du Projet de motivation et des activités extra scolaires du regroupement à développer pour élargir le scoring (diminuer le nombre d'ex aequo),
- ▶ Un dossier déclaratif : perte de la recherche de l'aspect motivationnel évalué auparavant lors de l'entretien de sélection.

XII – Retour d'expérience : les points à améliorer

▶ **L'échéancier des admissions :**

- ▶ Raccourcir l'échéancier général d'une semaine
- ▶ La complexité des admissions :
 - ▶ Proposition de constitution de 2 regroupements sur le Nord-Pas-de-Calais :
 - ▶ Instabilité des listes jusqu'au 14 Septembre : (30 places vacantes)
 - ▶ Perte de chances démarrage avec 2 semaines de retard, difficultés logistiques : logement de dernière minute, ...
 - ▶ Gestion administrative et pédagogique difficile
 - ▶ Gestion lourde des demandes de remboursement des frais d'inscription en comptabilité publique
 - ▶ Instabilité importante des candidats qui demandent pour négocier des changements après inscription définitive à tout moment, par tous moyens.

XII – Les perspectives 2020

- ▶ Questionnement à objectiver en juin 2020 :
 - ▶ sur le taux de réussite ??
 - ▶ le taux d'abandons ??

- ▶ Des modifications réglementaires attendues ...

